

**REUNION DU CONSEIL LOCAL de DEVELOPPEMENT (CLD) VALENCE DROME AREDCHE CENTRE**  
**DU MARDI 20 JUN**  
**19h00-21H00 : SEANCE PLENIERE**  
**GUILHERAND-GRANGES**

**Etaient Présents :**

<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>	<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
Marianne ORY	Conseillère régionale, rapporteur du CDRA		
Lucien ALESSIO		Gilbert GREVE	Adjoint Mairie de Vernoux
Marcel CHAIX	Gîtes de France	Maryline HYPOLITE	Polenergie
Michel CHAUDY		Isabelle LAMBERT	Agribio Ardèche
Jean-Louis CHOVIN	Fédération des chasseurs Drôme	Julien LAMOULIE	NEOPOLIS
Jacqueline CIMAZ	Association « Les Rias »	Pierre-Antoine LANDEL	Président du CLD
Gérard CLEMENT	Force Ouvrière Drôme/Ardèche	Félix LARCHER	Domaine de l'Abéale (Alboussière)
Gérard COLOMBIER		Fatima MANA	Association « Les Rias »
Corinne DAOUD		Jean-Marie MOUNIER	Chambre des Métiers
Brigitte DUMAS		Jean-François MURJAS	Comité de Bassin d'Emploi
Gérard ESSION	Association Culture information tourisme	Anne-Marie PASQUIER	A.N.P.E.
Marinette FEUILLADE	CORABIO	Alain SALLIER	CdC Eyrieux aux Serres
		Claude SERRE	SAFER Rhône-Alpes

**Nouvelles personnes présentes souhaitant participer au CLD**

<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
CUVILLIEZ Céline	Maison des Arts et de la Culture (représente Mme Bourget)
Eliane ANDRE et Marc CHOUTEAU	
Nicole CALDERARA	Le Chat de Boutières
Jean-Paul CAYRIER	Mémoires d'Ardèche et Temps Présent
Clotilde CHANAL	Radio des Boutières

Etaient excusés :

Gérard FILLON, Jacques FRANCOIS, Patrick LECHARME, Didier THUNOT

Ont assisté à la réunion : Béatrice FRASSON-MARIN (SMEOV), Cathy CHARVOZ (SMEOV)

**Ordre du jour :**

- Bilan de l'activité du CLD sur l'année, à partir des résultats du questionnaire envoyé aux membres du CLD et d'une analyse de la participation au CLD ;
- Point sur l'avancement du CDRA et méthode de travail proposée par le comité de pilotage pour l'élaboration du contrat de développement ;
- Proposition et discussion de la méthode de travail au niveau du CLD pour les prochains mois ;
- Organisation des prochaines réunions ;
- Questions diverses ;

**1. Bilan de l'activité du CLD sur l'année, à partir des résultats du questionnaire envoyé aux membres du CLD et d'une analyse de la participation au CLD ;**

Corinne DAOUD a présenté les résultats du questionnaire qui avait été envoyé en mars, dans le cadre d'un stage réalisé par Brice Chevalier. Sur 200 questionnaires envoyés, 50 ont été retournés remplis et exploitables.

Le document, remis à chacun des participants et joint au présent compte rendu fait apparaître les résultats suivants.

**Les points forts du CLD :**

Des documents internes de qualité : les documents de restitution des réunions sont lisibles (pour 96 % des membres du CLD ayant répondu à l'enquête) et complets (pour 83.72 % d'entre eux). Ils sont accessibles pour 85.71 % des sondés. Enfin, 70% des sondés indiquent que les documents sont fidèles aux débats ;

Un réel espace d'échange : pour 91 % des réponses, le CLD est un lieu garantissant la liberté d'expression, et la liberté d'opinion pour 82,22%  
Une organisation des réunions qui séduit : l'organisation de travaux de groupes, l'utilisation du vidéo projecteur, la rapidité de diffusion des

compte rendus satisfait 64 % des participants.

### **Les points faibles du CLD**

L'utilité du CLD et plus particulièrement le faible impact de ses propositions sur le comité de pilotage constituent le principal sujet d'interrogation ; 98 % des sondés souhaiteraient disposer d'informations sur la façon dont les membres du comité de pilotage perçoivent leurs propositions.

La communication externe du CLD est à améliorer pour 88% de ses membres ;

Même si le Conseil local de développement n'est pas représentatif de la société, la présence de 3 catégories d'acteurs est souhaitée : les entreprises, et notamment les très petites entreprises, les élus et les jeunes.

La taille importante du CLD (200 personnes) et le fort absentéisme sont vécus comme des handicaps, qui évitent d'approfondir les réflexions.

L'analyse de la fréquentation des réunions par les membres du CLD aux réunions est parlant : Sur les 200 inscrits, 100 n'ont assisté à aucune réunion, et sur ces 100, 50 n'ont pas répondu aux courriers de relance.

### **Propositions :**

Une des premières actions proposées est de clarifier les objectifs du CLD , ce qui a fait l'objet du 3° point de la réunion ;

En outre, il est proposé qu'un courrier soit envoyé aux structures qui avaient désignés des représentants qui n'ont jamais participé ou ne sont venus qu'une fois aux réunions et qui n'ont pas répondu aux courriers.

En outre un certain nombre de structures seront contactés pour leur proposer de participer aux travaux du CLD : Association Valentinoise des Etudiants, Jeune Chambre Economique, centre des Jeunes Dirigeants, Conseils généraux jeunes en Ardèche , en Drôme (à vérifier). Toutefois, il est clair que les jeunes sont souvent inscrits dans des projets plus personnels, quand ce n'est pas dans des situations précaires, qui limitent leurs souhaits de participer à des structures de réflexion collectives. Il est souligné que les classes moyennes et les catégories de 30 à 45 ans sont aussi sous représentées.

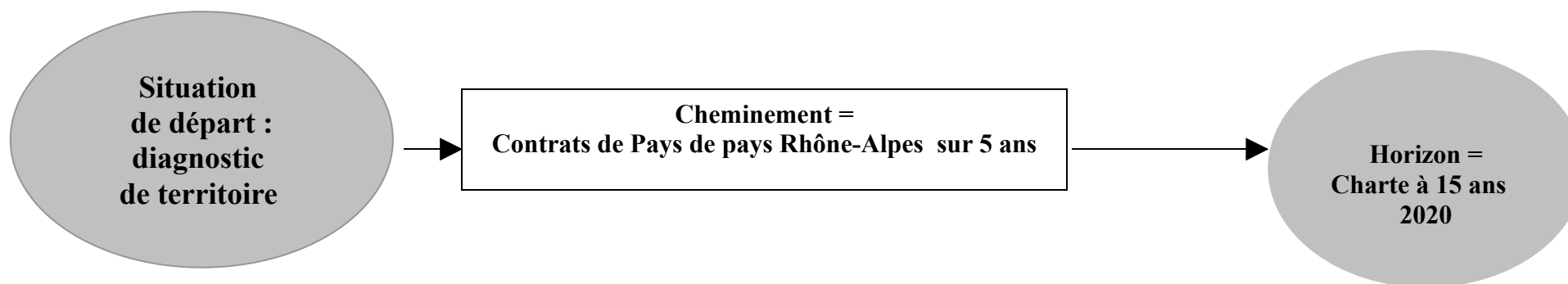
Du point de vue de la communication externe, il est proposé que les activités du CLD fassent l'objet d'une communication spécifique auprès des journaux locaux. De plus, une plaquette simple de présentation du CLD sera préparée.

Du point de vue des rapports avec le comité de pilotage, les participants à la réunion estiment que depuis sa mise en place, le CLD a contribué à une amélioration sensible du diagnostic et de la charte. Ils soulignent que le CLD est une instance de dialogue, mais que la relation avec les élus

reste à améliorer, dans le sens d'une meilleure communication. D'aucun soulignent que la participation du citoyen n'est pas forcément liée au CDRA, et s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la consultation et l'expression du citoyen dans un territoire. Pour répondre à ces interrogations, l'engagement d'une discussion visant à préciser les relations entre le CLD et le CDRA a été annoncé. Elle devrait déboucher sur une convention.

## **2. Point sur l'avancement du CDRA et méthode de travail proposée par le comité de pilotage pour l'élaboration du contrat de pays ;**

Les trois phases essentielles de la définition du projet de territoire ont été rappelées :



La Charte définit trois axes :

- Créer les conditions d'un territoire économique et d'un développement durable ;
- Renforcer le dynamisme et la qualité de la vie locale pour conforter l'attractivité du territoire ;
- Aménager et gérer le territoire de manière équilibrée et maîtrisée ;

Le 1<sup>o</sup> contrat doit permettre de décliner ces axes en mesures, dans lesquelles pourront s'inscrire des actions.

Béatrice FRASSON –MARIN présente la méthode proposée par le comité de pilotage pour poursuivre le travail. Cette méthodologie est présentée de façon détaillée dans une note annexée au présent compte rendu.

Le Comité de pilotage a décidé la mise en place de groupes de travail, présidés par un élu, animés par un technicien, et composés d'organismes « experts », chargés d'identifier une stratégie de développement sectorielle, et d'identifier des mesures à proposer. Le comité de pilotage a décidé de ne pas répondre à la demande du CLD, d'associer des membres volontaires pour participer à ces groupes. Il a proposé que les compte rendus des réunions de ces groupes de travail leur soient envoyés.

Du point de vue du calendrier, la perspective serait d'aboutir à un contrat au printemps 2007, donc d'avoir un travail bien engagé fin 2006.

Les membres du CLD ont pris acte de cette position du comité de pilotage. Un certain nombre de ses membres se sont déclarés intéressés pour recevoir les compte rendus des réunions des groupes de travail. Leurs noms figurent dans le tableau ci-dessous. Ils feront remonter directement, aux responsables des groupes leurs avis et propositions, et en informeront le CLD dans la mesure des possibilités.

### **3. Proposition et discussion de la méthode de travail au niveau du CLD pour les prochains mois ;**

Après les deux premières parties de la réunion, la discussion a porté sur les objectifs du CLD et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Ceux-ci peuvent être décrits comme suit :

#### **1) Permettre à ceux qui le souhaitent de faire connaître leurs intentions et projets**

Un certain nombre de membres du CLD sont porteurs de projets précis, dont la maîtrise d'ouvrage est clairement identifiée. Il a été rappelé que le CLD n'était pas le lieu de définition du programme : il est une instance d'avis et de propositions. Afin de participer au repérage des projets mis en œuvre au niveau du territoire, le meilleur repérage des intentions de projets, le plus simple est de contacter Sandra OLLIER, animatrice référente du CDRA à l'adresse suivante :

SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUEVEZE VERNOUX  
Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS  
Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10

***E-mail [smeov.coordination@wanadoo.fr](mailto:smeov.coordination@wanadoo.fr)***

Bien évidemment, chacun reste libre de la forme qu'il donne à son courrier. Quelques éléments sont susceptibles de faciliter la compréhension d'un projet :

- titre du projet
- Maître d'ouvrage (celui qui décide faire), coordonnées
- Coordonnées précises de la personne chargée du suivi du projet : adresse, tel, mail,
- Objectifs du projet
- Résultats attendus du projet
- Description du projet, tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement,
- Coûts
- Plan de financement,
- Délais de réalisation et éléments de programmation.

Cet envoi n'apportera aucune garantie quant à la prise en considération du projet, et ce d'autant plus que le contrat sera composé de mesures plus ou moins générales, sans qu'il ne soit fait référence à des projets précis. Toutefois, cette démarche permettra éventuellement de compléter les réflexions en cours, d'identifier des tendances et le cas échéant de les traduire en mesures.

## 2) Favoriser la qualité des travaux et des échanges plutôt que la quantité

Il s'agit de favoriser les approches transversales du territoire, en intégrant les propositions des groupes de travail, dans des thématiques partagées par l'ensemble des acteurs :

- Modes de vie, Transports et habitat;
- L'énergie sur le territoire (en Vallée du Rhône;...)
- Innovation, création, créativité, interface culture et développement, recherche développement économique et formation, communication
- Devenir des espaces ruraux, gestion des ressources naturels et tourisme, gestion foncière
- circuits courts; connexions dans l'économie locale
- Développement durable, mise en place d'un agenda 21 local

## 3) Poursuivre les réunions thématiques et décentralisées,

Deux lieux et thématiques sont d'ores et déjà repérés :

- Rovaltain, avec le CLD Drôme des Collines
- PNR des Monts d'Ardèche, proposition de réunion à ARCENS, avec l'étude du PSADER : Programme des développement Agricole et Rural

#### 4) **Devenir une boîte à idées du territoire « Valence-Drôme Ardèche Centre »**

L'objectif est de permettre à ceux qui le souhaitent d'exprimer leurs idées permettant de concourir au développement du territoire. L'outil serait de constituer durant l'été, avant la prochaine réunion, une boîte à idées, en utilisant le canevas figurant en fin de compte rendu. Au cours de la réunion, deux participants ont émis des propositions qui ont été traitées à titre d'exemple.

Il est proposé que les idées soient installées par le secrétariat du CLD sur le blog à l'adresse suivante : <http://cldvdac.blog4ever.com> et que ceux qui leurs auteurs mettent leurs noms et coordonnées, afin que ceux qui le souhaitent puissent les contacter.

#### 5) **Accentuer les efforts de communication interne et externe**

A l'interne, la première priorité serait de mieux communiquer, en essayant de passer rapidement du blog au site internet. Les personnes qui connaîtraient des intervenants potentiels peuvent se faire connaître auprès de Sandra OLLIER. Il s'agit aussi de renforcer la communication avec le comité de pilotage. Pour ce faire, il est proposé d'inscrire un point sur les travaux du comité de pilotage à l'ordre du jour de chacune des réunions du CLD, et d'inviter les élus membres du comité de pilotage à certaines réunions du CLD, en particulier lors des réunions décentralisées.

A l'externe, il est nécessaire de communiquer sur :

- l'existence du CLD
- Ses missions et ses rôles
- Sa relation et son implication dans la procédure CDRA autres
- Les travaux qu'il a déjà réalisés

Marianne ORY a informé de la décision du comité de pilotage de préparer un document d'information sur la charte destiné à l'ensemble de la population. Le président du CLD pourra s'y exprimer.

#### 6) **Poursuivre la réflexion sur la prospective du territoire, par exemple au travers d'une démarche de formation-action spécifique ; faisant l'objet d'une animation adaptée**

Il est proposé d'étudier avec les services de la région la possibilité de mettre en place une formation action sur la thématique de la prospective

territoriale.

**7) Doter le CLD de moyens d'intervention adaptés, au travers de la préparation du prochain budget.**

Le budget du CLD pour l'année 2007 devra être étudié dès le mois de septembre prochain.

**4- Organisation des prochaines réunions ;**

**Mardi 5 juillet à 18H00** : parc des expositions de Valence, Réunion du débat public sur les transports en Vallée du Rhône et dans l'Arc Languedocien

**Jeudi 7 septembre à 17H00** : réunion du bureau du CLD, à la Maison des Syndicats Rue Georges BIZET à Valence

**La prochaine réunion plénière du CLD aura lieu le**

**Mardi 19 septembre à 19h00**

**Le lieu de réunion reste à déterminer**

Fait le 21 juin 2006  
Pierre-Antoine LANDEL,  
Président du CLD Valence Drôme-Ardèche Centre.

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES : « VALENCE – DROME – ARDECHE – CENTRE »  
BOITE A IDEE DU CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT**

**Problème auquel pourrait répondre la mesure ou l'action**

**Objectif de la mesure ou de l'action :**

**Description de la mesure ou de l'action :**

**Partenaires éventuels :**

**Document à retourner au secrétariat du CLD : SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVÈZE VERNOUX**

Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS

Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10

**E-mail** [smeov.coordination@wanadoo.fr](mailto:smeov.coordination@wanadoo.fr)

**Blog :** <http://cldvdac.blog4ever.com>

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES : « VALENCE – DROME – ARDECHE – CENTRE »**  
**BOITE A IDEE DU CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT**  
**Exemple n°1**

**TITRE DE LA PROPOSITION : plate-forme publique de reclassement**

**Problème auquel pourrait répondre la mesure ou l'action :**

Perte d'emploi liées à des licenciements pour les personnes non accompagnées par des mesures sociales dans des entreprises de moins de dix salariées . Accompagnement global de la personne  
(ex de l'expérience de la plate-forme de Romans)

**Objectif de la mesure ou de l'action :**

Aider concrètement les personnes victimes de licenciements à se reclasser le plus vite possible avec un conseil adapté et une adaptation des dispositifs en conséquence

**Description de la mesure ou de l'action :**

Organiser une plate-forme (lieu itinérant) qui regroupe l'ensemble des professionnels chargés des reclassements, ainsi que ceux qui sont amenés à intervenir sur les conséquences en matière de santé, finances, psychologiques...

**Partenaires éventuels :**

Services publics de l'emploi, collectivités territoriales, associations, assistants sociaux, conseils généraux, Région...

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES : « VALENCE – DROME – ARDECHE – CENTRE »**  
**BOITE A IDEE DU CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT**  
**Exemple n° 2**

**TITRE : créer des pôles de médecine de proximité**

**Problème auquel pourrait répondre la mesure ou l'action**

Répondre à la problématique de l'éloignement des médecins spécialistes  
Aux difficultés de transports des personnes âgées, réduire les déplacements, améliorer l'accessibilité  
Désertification médicale

**Objectif de la mesure ou de l'action :**

Créer un pôle d'intéressement ou des unités mobiles permettant d'accueillir les spécialistes

**Description de la mesure ou de l'action :**

Création de maisons médicales avec des spécialistes  
Travail de communication et de sensibilisation dans les écoles de médecins pour attirer les spécialistes

**Partenaires éventuels :**

**Ordre des Médecins**

Sécurité Sociale  
Collectivités territoriales  
MSA  
CPAM...

*Etudes thématiques CDRA 2006 PROPOSEES PAR LE COMITE DE PILOTAGE DU*

**Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA)**

Thématiques	<i>Informations relatives à la démarche proposée</i>	<b>Membres du CLD auxquels les compte rendus des groupes de travail doivent être envoyés</b>
<b>AGRICULTURE</b>	Pointer les manques et les besoins d'étude pour passer au programme d'actions	Jean-Pierre CARDI Bernard CANAT Serge VILLARD Isabelle LAMBERT Marinette FEUILLADE
<b>PATRIMOINE, CULTURE, LIEN SOCIAL</b>	Recensement des inventaires déjà réalisés sur le patrimoine	Jacqueline CIMAZ Sylvette BERAUD-WILLIAMS Nicole CALDERARA
<b>TIC</b>	Etat des lieux des sites existants en matière de point d'accès aux TIC	Christophe BLANCHOT Didier PICHERAL Brigitte DUMAS
<b>SPORT</b>	Eléments de diagnostic sur localisation des équipements et leur qualification : quel maillage ? Recensement d'inventaires existants	Gérard FILLON Gilbert GREVE
<b>HABITAT</b>	Diagnostic préalable à la mise en œuvre du volet habitat	Maryline HYPOLITE Corinne DAOUD Julien LAMOULIE Lucien ALESSIO
<b>FONCIER</b>	Diagnostic préalable à la mise en œuvre du volet foncier	Bernard CANAT (Corinne DAOUD) Jacques FRANCOIS <b>Claude SERRE</b> Maryline HYPOLITE
<b>TOURISME</b>	Etude préalable schéma de développement touristique	Corinne DAOUD Félix LARCHER Alain SALLIER

		Jean-Yves BOIS ? <b>Marcel CHAIX</b> Nicole CALDERARA
<b>ENERGIE</b>	Bilan des consommations actuelles, identification des potentiels d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.	Dominique ALLAIN Didier THUNOT Julien LAMOULIE
<b>RHONE</b>	Schéma de développement du Rhône	Gérard CLEMENT Corinne DAOUD Maryline HYPOLLITE

En outre, le CLD mettra en place un groupe de travail sur la démocratie participative.